

CS Constructions paysagères

Niveau 4 Apprentissage

Objectifs professionnels

- Réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères : travaux de terrassement et de transformation de terrains, travaux de voiries et réseaux divers (VRD) ...
- Réaliser les travaux de constructions paysagères et leur entretien
- Participer à l'organisation des chantiers de constructions paysagères
- Assurer l'encadrement d'une équipe, dans le cadre de la réalisation d'un chantier,
- Conseiller le client
- Participer au bilan technico-économique du chantier.

Programme

Mise en place de projets qui permettront d'aborder les points suivants :

- Les documents contractuels du chantier et leur utilisation
- Les éléments nécessaires à la préparation d'un chantier de constructions paysagères et à leur mise en œuvre
- Conduite des engins mécanisés pour réaliser les travaux de terrassement pour la mise en forme du terrain et la mise en place des matériaux.
- Mise en place des réseaux d'irrigation, de drainage, d'assainissement d'eau pluviale et électrique sous le contrôle de l'électricien.
- Réalisation de soutènements, de murets et escaliers paysagers, d'allées et circulations, de bassins, cascades et pièces d'eau.
- Pose d'accessoires de jardin (pergola, claustras, caillebotis, clôtures...)
- Organisation du chantier et contrôle des travaux en regard du cahier des charges.
- Encadrement des personnels du chantier
- Assurer la relation client entreprise

Moyens et méthodes pédagogiques

Pédagogie active : visites de sites/chantiers, de structures, de fournisseurs et chantiers ; organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre) ; rencontres, confrontations, études de cas, travaux de groupe.

Suite de parcours et/ou débouchés

La finalité de ce certificat est l'insertion professionnelle en tant qu'ouvrier ou chef d'équipe paysagiste spécialisé dans le minéral.

Possibilité d'intégrer un diplôme de niveau 5 (BTS, Titre pro)

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (UC) en cours de formation

Prérequis

Etre titulaire d'un Bac pro Aménagements Paysagers ou d'un BP Aménagements paysagers ou avoir 1 ans d'expériences dans le domaine.

Sur dérogation : Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 d'un autre domaine ou avoir 3 ans d'expérience dans un autre domaine.

Maîtriser les savoirs de base (parler et comprendre le français, lire, écrire en français et compter.)

Durée de la formation : 2 ans

Délai d'accès: Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Tarifs de la formation

Pour 12 mois :8500 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul

Site de formation :

Lesquin